



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Primature

SEANCE D'INFORMATION SUR LA DEMANDE DE PROROGATION DE L'ETAT D'URGENCE

**DISCOURS DE MADAME
VICTOIRE TOMEGAH DOGBE
PREMIER MINISTRE, CHEFFE
DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE TOGOLAISE**



Lomé, le 14 septembre 2021



Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les présidents de Commission

Messieurs les présidents des groupes parlementaires

Honorables députés à l'Assemblée Nationale,

Distingués Invités,

Mesdames et messieurs,



1. Je voudrais à l'entame de mon propos, rendre grâce à Dieu pour la protection miséricordieuse qu'il ne cesse d'accorder à notre pays. Malgré l'âpreté du combat que nous menons contre la pandémie à la COVID-19, les angoisses et incertitudes que cette maladie engendre au sein de nos sociétés, nous avons foi en Lui, et nous continuons à nous placer sous ses ailes protectrices et bienveillantes.

2. Nous voudrions également rendre un hommage appuyé au Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, pour le pragmatisme et le dynamisme avec lesquels il conduit la riposte de notre pays face à la pandémie. Sa vision, Ses hautes instructions, et son esprit d'ouverture sont une leçon de leadership et une inspiration pour nous tous.

3. Le 16 mars dernier, quelques jours après le lancement de la campagne de vaccination dans notre pays, j'ai eu l'honneur de me présenter devant vous pour solliciter l'autorisation d'une prorogation de l'état d'urgence sanitaire ainsi que du délai pour les textes d'habilitation des décisions prises.

4. Nos débats avaient certes porté sur la situation alarmante, mais nous étions animés par un sentiment d'espoir de sortir très rapidement d'une telle situation grâce au respect des mesures barrières et à la mise en œuvre de la stratégie de vaccination.

5. Nous étions alors loin de nous imaginer que nous reviendrions six mois après, partager avec vous des éléments d'un constat encore plus alarmant quant à la propagation de la pandémie dans notre pays, comme c'est également le cas dans la sous-région et un peu partout à travers le monde.

6. En effet, la flambée épidémique amorcée en juillet s'est confirmée durant tout le mois d'août, avec pour ce seul mois 5463 cas confirmés sur 56770 tests effectués (9,6% de taux de positivité). Il en est de même du variant delta, présent chez 75% des 156 prélèvements testés.

7. Parallèlement à l'augmentation du nombre de cas, on observe une augmentation du nombre de décès, avec pour le seul mois d'août 33 décès sur les 5763 cas confirmés, essentiellement au sein de la population majoritairement non vaccinée et des personnes de plus en plus jeunes.



8. La même tendance est observée au cours de la première semaine de septembre. Quinze décès ont été enregistrés dans la seule semaine du 27 août au 03 septembre, dont 14 personnes non vaccinées et une personne vaccinée.

9. Même si le Grand Lomé reste l'épicentre de la pandémie, celle-ci n'épargne aucun district sanitaire de notre pays.

10. Cette situation soumet le personnel soignant à une pression terrible. Que ce soient les équipes de terrain ou celles qui sont au centre de la prise en charge, nous devons leur rendre hommage pour tous les efforts qu'elles n'ont cessé de déployer depuis le 06 mars 2020, date de la détection du premier cas au Togo. La surveillance épidémiologique est exigeante à tous les points de vue. Notre pays n'aurait pas pu afficher les résultats que nous connaissons sans leur mobilisation sans faille.

11. L'augmentation du nombre de cas, source de saturation des centres de prise en charge, notamment celui de Lomé, a conduit à l'extension de ce dernier, grâce à la réhabilitation et l'équipement d'une de ses ailes.

12. De même, un déploiement du personnel a été effectué, en même temps que des mesures sont prises afin de rendre opérationnels une entité de 30 lits du CHU-Campus, une entité au CHU-SO, et le site de « Togo 2000 » comportant 200 lits pour des cas de moyenne gravité.

13. Au niveau des ressources humaines, treize (13) techniciens en anesthésie-réanimation et vingt (20) infirmiers ont été recrutés sur la base d'un contrat pour faire face au besoin en personnel.

Mesdames, Messieurs,

14. Dans le cadre de la riposte et conformément à l'esprit de concertation prônée par le Président de la République et mis en œuvre depuis le début de cette pandémie, des échanges ont eu lieu avec tous les acteurs et toutes les composantes de la société afin d'identifier les mesures à prendre pour briser la courbe des contaminations.



15. Ces consultations ont permis de partager l'analyse scientifique de la situation mais aussi de recueillir les observations que chacun d'entre nous a pu faire. Il nous faut reconnaître qu'après plusieurs mois d'observation de mesures, de respect de règles, la lassitude et le relâchement collectif ont pris le dessus alors que les mesures restrictives n'avaient pas été levées. C'est naturellement que la maladie a repris sa propagation dans notre pays, en particulier avec l'apparition du variant delta.

16. Il était donc essentiel de rappeler les mesures en vigueur, d'en préciser l'application, de renforcer le contrôle, le suivi et d'accélérer la campagne de vaccination.

17. En prenant ses responsabilités, le gouvernement entend protéger le plus grand nombre en mettant en place les mécanismes pour accélérer la campagne vaccinale.

18. Pour préserver notre pays, la vaccination reste le moyen le plus sûr, avec le respect des gestes barrières. C'est en ce sens que, à travers les initiatives au niveau régional, continental et international et grâce à l'implication personnelle du Chef de l'État, notre pays a reçu au total près d'un million huit cent mille (1.800.000) doses de vaccins.

19. Comme vous le savez, le Togo, a été le premier pays à recevoir les vaccins Johnson and Johnson fabriqués en Afrique du sud dans le cadre d'une initiative de l'Union Africaine. Notre pays, sous l'impulsion et le leadership du Chef de l'Etat, est une référence dans la gestion de cette pandémie.

20. Le nombre de doses disponible n'est pas encore suffisant pour couvrir l'ensemble de la population cible. Toutefois, d'autres doses de vaccins sont annoncées dans les prochaines semaines.

21. À ce jour, nous avons déjà vacciné près de 450.000 personnes dont la grande majorité est pleinement vaccinée (soit après avoir reçu les deux doses, soit après avoir eu la dose unique de Johnson and Johnson). Au rythme actuel d'environ 10.000 doses administrées par jour, nous dépasserons plus d'un million de vaccinés d'ici fin décembre 2021. Nous devons maintenir le cap, voire accélérer.



22. Nous devons absolument nous mobiliser pour accélérer notre rythme de vaccination pour nous permettre d'atteindre plus vite le seuil d'immunité collective.

**Honorables députés,
Mesdames et Messieurs,**

23. Cette période fortement marquée par la pandémie n'a pour autant pas été un temps d'immobilisme pour la marche de notre pays vers le progrès.

24. Nous avons poursuivi la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale dans le but d'atteindre les objectifs principaux au bénéfice du bien-être de nos compatriotes.

25. C'est ainsi que le 26 avril 2021, le Chef de l'Etat a inauguré la centrale Kekéli d'une capacité de 65 mégawatt et le 22 juin, la centrale solaire de Blitta dotée d'une capacité de 50 mégawatts. Ces deux centrales, fruits d'une stratégie d'électrification efficace, permettront l'accès à une énergie sûre et durable à plus 400.000 ménages togolais. Ceci sans parler de l'apport bénéfique pour le développement industriel, fer de lance de la transformation de notre économie et levier de création d'emplois.

26. Dans ce domaine si important de l'industrialisation, notre pays a pris un tournant majeur avec l'inauguration de la Plateforme Industrielle d'Adéticopé. En effet, cette plateforme moderne offrira les facilités pour accélérer la transformation des produits locaux que ce soit le coton, le soja ou encore le bois. Cette plateforme qui s'étend sur près de 400 ha est issue d'un partenariat stratégique avec des partenaires privés, gages de l'attractivité de notre pays pour les investisseurs.

27. Parallèlement et pour répondre à la nécessité de renforcer la résilience des populations togolaises, notre pays a mis en place le programme de gratuité de la prise en charge de la femme enceinte (Wezou) et le Gouvernement a finalisé l'adoption de la loi portant assurance maladie universelle au Togo qui sera très rapidement soumise à votre auguste assemblée.



28. Toujours dans l'optique de renforcer l'inclusion sociale, le système d'allocation de départ à la retraite avec un versement de l'équivalent de trois (3) mois de salaire est désormais instauré à compter du 1er janvier 2020 ; et les services compétents de l'État sont à pied d'œuvre pour son effectivité et son opérationnalisation. Un geste exceptionnel sera fait pour les fonctionnaires admis à la retraite et affectés par la loi N°2011-005 du 21 février 2011 portant suspension de l'allocation de départ à la retraite.

29. Enfin, et dans le but de soulager la population togolaise en cette période de préparation de la rentrée scolaire, les frais de scolarité dans les établissements publics d'enseignement secondaire et ceux relatifs à la tranche sociale des factures d'eau et d'électricité pour le mois d'août 2021 sont pris en charge par l'État.

30. Nous pouvons le dire, Mesdames et Messieurs, **personne n'a été et ne sera laissé de côté** face à la situation de crise sanitaire que nous traversons. Notre efficacité dans la gestion de la crise, la cohérence des choix malgré la complexité des éléments de prise de décisions ont renforcé la confiance des partenaires techniques et financiers qui se mobilisent pour consolider les filets sociaux et atténuer les effets redoutés de cette pandémie sur le peuple Togolais.

Madame la Présidente, Honorables députés, Mesdames et Messieurs,

31. Nous pouvons collectivement **reconnaitre avec satisfaction les progrès et les acquis que notre pays continue à enregistrer malgré les difficultés et les défis.**

32. Ces progrès et acquis, nous devons les préserver. Et ceci exige de nous un sursaut patriotique individuel et collectif.

33. Il en va de notre survie collective. Il est important pour nous de saisir la gravité du moment auquel nous faisons face.

34. Je voudrais lancer un appel à chaque Togolaise et à chaque Togolais pour une adhésion massive à la campagne de vaccination en cours dans notre pays.



35. Les doses de vaccin sont disponibles. Que chacun fasse sa part.

36. Le contexte particulier et qui dépasse le cadre de la gestion courante de l'État, exige néanmoins de nous que nous puissions disposer de l'ensemble des outils permettant de prendre les décisions idoines, et réagir promptement et agir efficacement pour la protection de la population.

37. C'est dans cette optique que j'ai l'honneur, au nom du gouvernement, de solliciter de la Représentation nationale, d'une part, la prorogation du délai d'habilitation pour une période de six (6) mois supplémentaires en vue de prendre de nouvelles mesures nécessaires et, d'autre part, la prorogation de l'état d'urgence sanitaire.

Que Dieu continue de protéger notre pays, et d'éclairer nos choix.

Qu'il bénisse le Togo et les Togolais,

Je vous remercie de votre aimable attention.